

CPHD-Formations - Siège : 130 avenue P. Mendès France - 02000 LAON
 N° Déclaration d'Activité : 32 02 0135 702, enregistré par la Préfecture des Hauts-de-France
 SIRET : 840 038 046 00024
 Tel : 03 23 89 29 33 –
 @mail : contact@cphd-formations.com - www.cphd-formations.com



L'espace « résultats et performances » de notre CFA Institut de Formations CPHD est mis à votre disposition pour vous donner des informations chiffrées utiles dans votre réflexion et votre action de recherche de formation.

Il est alimenté par notre système d'informations, et issu essentiellement de données de gestion, qui peuvent évoluer dans le temps pour des raisons de saisie administrative. Cet espace donne des informations pour l'année de référence, avec les données disponibles.

L'année de référence est rappelée lorsque des statistiques sont affichées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel institue la publication d'indicateurs spécifiques sur le parcours scolaire et l'insertion dans l'emploi des jeunes en formation professionnelle par la voie scolaire ou l'apprentissage, et donc au niveau de chaque lycée professionnel ou chaque CFA.

La Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, avec la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES), ont ainsi construit un nouveau dispositif dénommé InserJeunes ([voir fichier pdf InserJeunes-la-valeur ajoutée des établissements sur le taux d'emploi 74430](#))

Ce dispositif précise quelles sont les définitions et calculs de différents indicateurs :
[\(voir fichier pdf : présentation synthétique des indicateurs InserJeunes 74405\)](#)

1/ Taux de poursuite d'études pour les élèves en scolarité lycées professionnels ou Taux de poursuite de leurs formations pour les apprentis en CFA
[\(voir fichier pdf : Les indicateurs du dispositif InserJeunes : définitions et méthodes de calcul\)](#)

Le taux de poursuite d'études (ou de formations) mesure la part d'élèves (ou d'apprentis) se trouvant toujours inscrits dans une formation l'année suivant leur dernière année de leur cursus.

Le taux de poursuite d'études (ou de formations) est ainsi le ratio du nombre d'élèves (ou nombre d'apprentis) toujours en formation l'année suivante, divisée par le nombre d'élèves (ou d'apprentis) en année terminale

Taux de poursuite de formations de notre CFA Institut de Formations CPHD

	Apprentis en année terminale de formation	Apprentis toujours en formation l'année suivante
CFA 1 LAON		0
CFA 2 LAON	10	0
CFA 3 CHÂTEAU THIERRY	8	0
CFA 4 LAON	8	0
CFA 5 CHATEAU THIERRY		8
CFA 6 LAON		9
	26	17

Taux poursuite de formations 2024 au 12/12/2024 = 26/17 soit 152.94%

2/ Taux d'emploi attendu et constaté et Valeur Ajoutée

[\(voir fichier pdf : Les indicateurs du dispositif InserJeunes : définitions et méthodes de calcul\)](#)

Le taux d'emploi, en 2022 et en France, des 15-64 ans est de 68,1 %, soit 27,8 millions de personnes.
[\(voir : Taux emploi 2023 rapport\)](#)

Le taux d'emploi reflète en partie les caractéristiques des élèves (ou apprentis) ou la situation locale de l'emploi.

Le taux d'emploi "attendu", pour chaque branche et métier, est calculé comme le taux d'emploi moyen d'établissements similaires (en termes de profil des jeunes, et niveau de formation, spécialité de formation et marché du travail local)

Le taux d'emploi "constaté" est un indicateur qui mesure la part des élèves (ou apprentis) ne poursuivant pas leurs études (ou formations) et disposant d'un contrat de travail dans le secteur privé. Il est calculé sur une semaine de référence, généralement 6 mois après la fin de leurs études (ou formations). (l'emploi salarié étant évalué à partir des déclarations sociales nominatives (DSN))

La valeur Ajoutée est l'écart entre les taux d'emploi "attendu" et taux d'emploi "constaté"

Si un établissement a un taux d'emploi "constaté" supérieur à son taux d'emploi attendu, cela signifie qu'il apporte une valeur ajoutée positive à l'insertion en emploi des sortants de formation

Calcul de la Valeur Ajoutée de notre CFA Institut de Formations CPHD CHATEAU-THIERRY

Nous ne pouvons pas actuellement avoir connaissance du taux d'emploi "attendu" pour notre branche et formation métier ADVF et nous l'estimerons à un taux de 43.75 % en se basant sur des données communiquées par d'autres sites de formation ADVF (source A2F Formation)

Le taux d'emploi "constaté" de notre CFA Institut de Formations CPHD CHATEAU-THIERRY à la fin de la formation est de 50%.

Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi à la fin de la formation
= 50 % - 43.75 % soit + 6.25%

Le taux d'emploi constaté de notre CFA Institut de Formations CPHD 5 mois après la formation est de 60%

Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi après 5 mois après la fin de formation
= 60 % - 43.75 % soit + 16.25%

Avertissement : Les données et indicateurs présentés doivent être analysés avec prudence, le résultat obtenu étant à remettre en perspective avec plusieurs paramètres qui peuvent expliquer un niveau plus élevé ou plus faible que la moyenne, quelle que soit la qualité de notre prestation : le tissu économique local, le dynamisme du marché du travail, le type de formation dispensé, les exigences des financeurs en matière de public à accueillir, la facilité d'accès d'un centre, etc...

Ainsi, un taux différent de la moyenne ne signifie pas uniquement que CPHD-Formations n'ait pas répondu à toutes les attentes des apprentis/apprenants, il traduit aussi d'autres phénomènes externes qui doivent être pris en compte.

Autres indicateurs

1/ Pour les formations certifiantes (amenant à un titre professionnel), sont au moins systématiquement communiqués 4 indicateurs clés :

- taux de satisfaction et nombre d'enquêtes réalisées,
- taux d'abandons (ou d'interruption de parcours),
- taux de réussite,
- taux d'accès à l'emploi (insertion).

D'autres indicateurs sont également généralement communiqués :

- Nombre d'apprenants (ou d'apprentis),
- Motifs d'abandons (ou d'interruption de parcours),
- taux de présentation à l'examen

2/ Pour les formations professionnalisantes, un indicateur est systématiquement fourni : le taux de satisfaction ainsi que le taux de réussite.

Les données sont fournies en cumul annuel à fin décembre de chaque année, et mises à jour une fois par an en mai/juin de l'année suivante.

Les indicateurs :**1/ OF Certifiantes (ADVF RNCP37715)**

Indicateur	Source	Mode de calcul réalisé sur l'année de référence
Nombre d'apprenants	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04))	Cumul des dossiers instruits (ITV)
Taux de satisfaction (tous apprenants) et nombre d'enquêtes réalisées	CPHD-Formations, enquête de satisfaction des stagiaires (COM QC1.2 SYNTHESES TRIM.-ANNUELLES ENQUETES SATISFACTIONS 2023 (MAJ 2024 02 30))	Réponses positives (cumul « très satisfait » + « satisfait ») / ensemble des réponses (très, satisfait, peu, pas satisfait, sans aucun intérêt)
Taux d'abandon (tous apprenants)	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04))	Nombre d'abandons / nombres de sortants
Motifs d'abandons (tous apprenants)	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04))	Nombre d'abandons du motif indiqué / nombre de sortants

Taux de présentation à l'examen	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Nombre de personnes présentées à l'examen / nombre d'entrants en formation
Taux de réussite	CPHD-Formations, base certification (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Nombre de personnes ayant réussi le passage du titre professionnel / nombre de personnes présentées
Taux d'insertion dans le métier visé dès la fin de la formation	CPHD-Formations, enquête sur le placement des stagiaires (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	<u>Nombre de répondants</u> ayant accédé à un l'emploi à la fin de la formation / nombre de répondants

2/ CFA Certifiantes (ADVF RNCP37715)

Indicateur	Source	Mode de calcul réalisé sur l'année de référence
Nombre d'apprentis inscrits	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Cumul des dossiers instruits (ITV)
Taux de satisfaction (tous stagiaires)	CPHD-Formations, enquête de satisfaction des stagiaires (COM QC1.2 SYNTHESES TRIM.-ANNUELLES ENQUETES SATISFACTIONS 2023 (MAJ 2024 02 30)	Réponses positives (cumul « très satisfait » + « satisfait ») / ensemble des réponses (très, satisfait, peu, pas satisfait, sans aucun intérêt)
Taux d'interruption de parcours	CPHD-Formations, base de données (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Nombre d'interruptions / nombres de sortants
Motifs d'interruption de parcours	CPHD-Formations, base de données	Nombres d'interruptions de parcours des motifs indiqués / nombre de sortants
Taux de poursuite de formations	DEPP (page 6)	Ratio du nombre d'élèves toujours en formation en France l'année suivante/le nombre d'élèves en année terminale en formation
Taux de présentation à l'examen	CPHD-Formations, base de données	Nombre de personnes présentées à l'examen / nombre d'entrants en formation
Taux de réussite	CPHD-Formations, base certification (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Nombre de personnes ayant réussi le passage du titre professionnel / nombre de personnes présentées

Taux d'insertion dans le métier visé dès la fin de la formation	CPHD-Formations, enquête sur le placement des stagiaires (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	<u>Nombre de répondants</u> ayant accédé à un l'emploi à la fin de la formation / nombre de répondants
Taux d'insertion dans le métier visé 6 mois après la formation	CPHD-Formations, enquête sur le placement des stagiaires	<u>Nombre de répondants</u> dans les 6 mois suivant la sortie de formation restant inséré dans l'emploi depuis la fin de leur formation ou ayant inséré un emploi lors de ces 6 mois / <u>nombre de répondants</u>

3/ VAE Certifiantes (ADVF RNCP37715)

Indicateur	Source	Mode de calcul réalisé sur l'année de référence
Nombre de bénéficiaires de VAE	CPHD-Formations, base de données	Cumul des dossiers instruits (ITV)
Taux de satisfaction (tous apprenants)	CPHD-Formations, enquête de satisfaction des stagiaires (COM QC1.2 SYNTHESES TRIM.- ANNUELLES ENQUETES SATISFACTIONS 2023 (MAJ 2024 02 30)	Réponses positives (cumul « très satisfait » + « satisfait ») / ensemble des réponses (très, satisfait, peu, pas satisfait, sans aucun intérêt)
Taux d'abandons VAE	CPHD-Formations, base de données	Nombre d'abandons/nombres de sortants
Taux de réussite VAE	CPHD-Formations, base certification (COM QC1.2 TAUX REUSSITE-ABANDONS-INSERTIONS (MAJ 2024 06 04)	Nombre d'admis au titre par la voie de la VAE / nombre de présentés par la voie de la VAE